

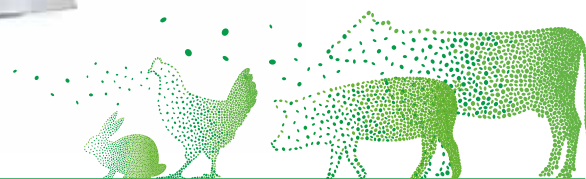
NOUVEAU
DÉSINFECTANT SANS CHLORE

VULKAN[®] S

Biosecurity solutions⁽¹⁾

- Microgranulés : sans poussières/sans odeur
- Bactéricide 0,3%, virucide 0,2%
- Emballages écologiques : moins de déchets
- Utilisable en agriculture biologique⁽²⁾ et en présence d'animaux

Gardez vos bâtiments exempts de pathogènes



⁽¹⁾ Solutions de biosécurité

⁽²⁾ En application des règlements (UE) 2018/848 et 2021/1165 pour la désinfection en production animale.

PRÉSENTATION

- Désinfectant oxydant non chloré, non corrosif
- Microgranulés à dissolution rapide : sécurité et praticité d'utilisation
- Efficacité à large spectre contre les pathogènes vecteurs des maladies d'élevage
- Emballages écologiques : moins de déchets
- Utilisable en agriculture biologique⁽²⁾ et en présence d'animaux

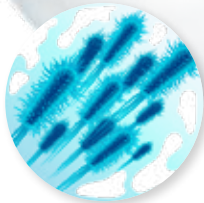
CARACTÉRISTIQUES

Vulkan® S est un microgranulé soluble.

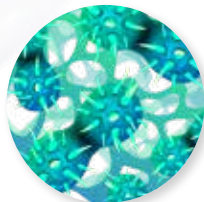
Substance active biocide : pentapotassium bis [peroxymonosulfate] bis [sulfate]

- **Propriétés désinfectantes**

Bactéricide, virucide, levuricide et fongicide, Vulkan® S présente une efficacité rapide et nécessite de faibles concentrations pour détruire les pathogènes.



Bactéricide à 0,3%



Virucide à 0,2%



Levuricide à 0,5%



Fongicide à 0,8%

Temps de contact (10°C)	Dose	Souches cibles ⁽³⁾	Application
30 minutes	0,2%	Virus nus et enveloppés	Bâtiments
30 minutes	0,3%	Bactéries	Bâtiments
120 minutes	0,8%	Bactéries, levures, fungi et virus	Bâtiments
1 minute	2,0%	Bactéries et virus	Pédiluves
5 minutes	1,0%	Bactéries et virus	Véhicules

⁽³⁾ Testé selon les dernières normes européennes sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Enterococcus hirae*, *Staphylococcus aureus*, *Proteus vulgaris*, *Candida albicans*, *Aspergillus brasiliensis*, virus ECBO, Parvovirus et virus enveloppés.

- Biodégradabilité / Utilisation en agriculture biologique**

Vulkan® S est biodégradable à 90,0% et non classé H400, H410 et H411.

Il est utilisable en agriculture biologique.



- Physico-chimie**

- pH en solution à 1,0% : 2,2
- pH en solution à 0,3% : 3,0
- pH en solution à 0,1% : 6,4

A 1,0% : dissolution totale, sans mousse, en 10 à 15 minutes à température ambiante.

- Sûreté d'emploi**

Vulkan® S aux dilutions usuelles (1,0%) n'est pas classé irritant, ni corrosif.

Vulkan® S n'est pas classé toxique conformément à la procédure standard européenne pour la classification et l'étiquetage des substances chimiques.

Le microgranulé concentré est irritant pour la peau et les muqueuses.

Les emballages 1 kg, 3 kg et 5 kg ne sont pas classés ADR.

MODE D'EMPLOI

Utiliser **Vulkan® S** à chaque vide sanitaire.

Usage	Dilution	Mode d'application
Désinfection des surfaces (TP2 - TP3 - TP4)	Diluer Vulkan® S à 0,3%, soit 3 g pour 1 L d'eau (bactéricide et virucide)	Appliquer la solution par pulvérisation à raison de 200 à 300 ml/m ² sur toutes les surfaces du bâtiment. Utilisation appropriée pour les bâtiments d'élevage, cabinets vétérinaires, zoos, aquariums...
Désinfection des véhicules de transport (TP2 - TP3 - TP4)	Diluer Vulkan® S à 1,0%, soit 10 g pour 1 L d'eau (bactéricide et virucide)	Appliquer à raison de 200 à 300 ml/m ² sur les équipements agricoles, et véhicules. Rincer avec de l'eau potable en cas de contact alimentaire.
Désinfection par nébulisation (TP3)	Diluer Vulkan® S à 0,3 g/m ³ (bactéricide, virucide et levuricide)	Calculer la quantité de Vulkan® S pur à utiliser en fonction du volume du bâtiment selon la dose nébulisation du tableau (exemple pour 1 000 m ³ : 300 g de produit pour une action bactéricide, virucide et levuricide TP3). Diluer cette quantité dans le réservoir du nébulisateur avec de l'eau. Nébuliser 30 à 50 ml de la solution par m ³ . Bien rincer le matériel à l'eau après désinfection.
Désinfection par voie aérienne en présence des animaux (TP3)	Diluer Vulkan® S à 0,15 g/m ³ (bactéricide et levuricide) ou 0,3 g/m ³ (virucide)	Calculer la quantité de Vulkan® S pur à utiliser en fonction du volume du bâtiment selon la dose nébulisation du tableau. Nébuliser 15 ml de solution par m ³ . Appliquer sous forme de fine brume dans l'espace vide au-dessus des animaux, jusqu'à une hauteur de 2 mètres.
Désinfection de la peau saine (TP3)	Diluer Vulkan® S à 0,5% (bactéricide) ou 1,5% soit respectivement, 5 g pour 1 L d'eau et 15 g pour 1 L d'eau (bactéricide et virucide)	Appliquer la solution à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon propre, appliquer généreusement sur la peau saine en évitant le contact avec les yeux, les oreilles et les voies respiratoires. Après 5 minutes de contact, bien rincer à l'eau potable.
Désinfection des circuits d'eau (TP4)	Diluer Vulkan® S à 1,0%, soit 1 kg pour 100 L d'eau	Désinfection des bacs et systèmes de distribution d'eau. Laisser agir pendant 4 heures. Rincer obligatoirement avec de l'eau potable après désinfection.
Désinfection de l'eau de boisson animale (TP5)	Diluer Vulkan® S à 0,1%, soit 1 kg pour 1 000 L d'eau	Systèmes d'abreuvement pour tous types d'élevages et plus particulièrement en élevages de porcs en post-sevrage et en élevages de volailles. Le traitement se fait en présence des animaux, en continu ou lors de périodes critiques au cours du cycle de production (début de lot, transition alimentaire et fin de lot).
Pédiluves	Diluer Vulkan® S à 2,0%, soit 20 g pour 1 L d'eau	Laisser agir la solution pendant 1 minute minimum à 10°C. Remplacer la solution après 175 passages de bottes.

STOCKAGE

- Se conserve 3 ans dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
- Ne pas réutiliser l'emballage.

UTILISATION

- Nettoyer les matériels d'application à l'eau.
- Après traitement, rincer obligatoirement à l'eau potable les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.
- **Vulkan® S** s'applique avec les équipements de protection standards : combinaison étanche recouvrant l'ensemble du corps, des gants et des lunettes de sécurité.
- Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.

RÉGLEMENTAIRE

- Biocide TP2, TP3, TP4 et TP5.
- Les solutions diluées ne sont pas classées dangereuses pour l'environnement selon la réglementation CLP.

PACKAGING

Vulkan® S est disponible en sachets de 1 kg, 3 kg et 10 kg (2x5 kg)



Réservé à un usage professionnel. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

